

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG



Période du 14 et 15 Décembre 2024

GARD

ST GENIES DE MALGOIRES : terrain de foot communal à partir du 1^{er} Novembre 2024 (sainte Anastasie)

PEIMONT CEVENOL : du 13 Décembre 12h00 au 15 décembre **10h00**

- Stade Robert Gaillard à SAUVE
- Stade La Glacière à QUISSAC
- Stade Honneur et Eric Lafont à LEDIGNAN

QUISSAC : Stade de la Glacière travaux de rénovation du 16.12 au 03.01.25

LAUDUN L'ARDOISE : complexe sportif de Lascours, travaux de remise en état du 09.12.24 au 05.01.25

MONTFRIN : stade municipal du 13 au 16.12.24

CHAMBORIGAUD : terrain municipal du 13 au 15.12.24

LANGLADE : terrain municipal du 13 au 16.12.24

SOMMIERES : terrains pelousés du complexe la Royalette du 13 au 12.12.24

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 13/12/2024 15:26